



ACTIVITÉ ET SYNTHÈSE DES COMPTES  
DE L'INSTITUT PASTEUR

# Repères 2018



Institut Pasteur

# L'Institut Pasteur aujourd'hui



## Missions sociales

Depuis sa fondation, l'Institut Pasteur exerce son activité autour de quatre missions sociales.

### LA RECHERCHE

En pointe en matière de pathologies infectieuses, ses équipes se consacrent également aux neurosciences, à la biologie du développement ou à la génomique. Depuis sa création, dix de ses chercheurs ont reçu le prix Nobel de médecine.

### L'ENSEIGNEMENT

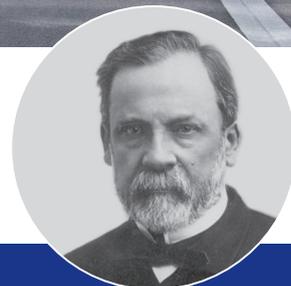
Les 42 cours proposés par son Centre d'Enseignement sont suivis chaque année par plus de 900 étudiants issus du monde entier. L'Institut Pasteur est également un centre de formation pour les quelque 550 jeunes scientifiques qui choisissent d'effectuer leurs travaux de doctorat ou de master dans ses laboratoires.

### LES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

Au sein de son Centre médical ou de ses équipes dédiées à la surveillance des maladies, l'Institut Pasteur développe une mission de santé publique, de veille et d'alerte sanitaire, en étroite relation avec les autorités de santé.

### LE DÉVELOPPEMENT DES APPLICATIONS DE LA RECHERCHE

L'innovation et le transfert de technologie sont favorisés à l'Institut Pasteur, au bénéfice d'avancées diagnostiques, vaccinales ou thérapeutiques pour les patients.



**CRÉÉ EN 1887 PAR LOUIS PASTEUR, L'INSTITUT PASTEUR EST UNE FONDATION DE RECHERCHE BIOMÉDICALE, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.**

Au cœur de son campus, à Paris, plus de 2 700 collaborateurs mènent aujourd'hui le combat contre les maladies qui menacent la santé humaine. Leurs travaux permettent d'améliorer nos connaissances sur le vivant, de mettre au point de nouveaux moyens de prévention et de découvrir de nouvelles approches thérapeutiques.

**12**

départements de recherche

**134**

entités de recherche



**2 784**

collaborateurs au 31/12/2018



**2 206**

salariés de l'Institut Pasteur



**528**

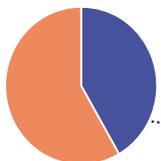
salariés d'autres organismes de recherche

**50**

stagiaires-élèves



**58,6 %**  
de femmes



**41,4 %**  
d'hommes

Salariés

**42,8 ans**

Âge moyen



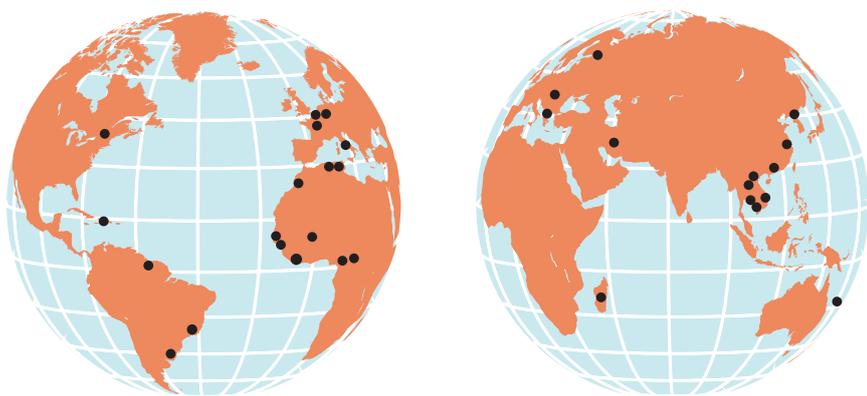
**68**

nationalités sur le campus

## Réseau international

Comme l'avait souhaité Louis Pasteur, les missions sociales de l'Institut Pasteur se déploient à l'échelle mondiale, à travers le Réseau international des instituts Pasteur, composé de 32 instituts, et avec une attention constante portée au transfert technologique et à la valorisation économique des découvertes issues des laboratoires de l'Institut.

Ces organisations sont associées dans des partenariats en matière de recherche scientifique, de formation et de services de santé publique. L'Institut Pasteur collabore également avec les plus grands acteurs internationaux pour faire progresser les connaissances sur le vivant.



## Financement

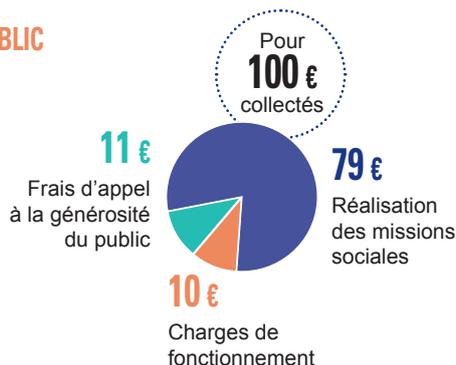
Le modèle économique de l'Institut Pasteur est caractérisé par une pluralité de sources de financement, publiques et privées, mises au service d'un objet social profondément ancré dans une perspective de long terme, qui est de contribuer à la prévention et au traitement des maladies par la recherche et ses applications, l'enseignement, et des actions de santé publique.

Les ressources de l'Institut Pasteur – 289,1 M€ en 2018 – reposent sur quatre sources de financement : les ressources collectées auprès du public (mécénat, dons et legs collectés directement et revenu du patrimoine financier et immobilier issu de la générosité publique), les activités propres et la valorisation de la recherche pasteurienne, les contrats de recherche et les subventions de l'État. Ce modèle économique original garantit l'indépendance de la politique de recherche de l'Institut et sa réactivité face aux urgences sanitaires.



### LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

La contribution de la générosité publique au sein des sources de financement de l'Institut Pasteur est croissante. En 2018, 96,3 M€, soit 33 % des ressources de l'Institut Pasteur, ont été collectés, qui ont financé les missions sociales ainsi que les charges de collecte de fonds et de fonctionnement de l'Institut.



## ORGANISATION DE L'INSTITUT PASTEUR

Alliant les nécessités d'une gestion rigoureuse et d'une réactivité forte, la direction, le conseil d'administration et l'Assemblée sont les principaux maillons qui permettent à l'Institut de faire avancer la recherche.

### LA DIRECTION

Le directeur général, personnalité scientifique, assure le fonctionnement de l'Institut Pasteur, nomme aux emplois autres que ceux pourvus en conseil d'administration et ordonnance les dépenses. Il est le représentant légal de l'Institut Pasteur. Il prépare les orientations stratégiques et en assure la mise en œuvre, et s'appuie sur une équipe de direction composée d'un comité exécutif et d'un comité de directeurs.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'Institut Pasteur. Il se prononce sur les orientations stratégiques présentées par le directeur général, vote le budget et approuve les comptes, nomme les membres de la direction générale et les titulaires des fonctions scientifiques supérieures, décide des prises de participation au capital de sociétés et de l'évolution des structures de recherche. Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions bénévolement.

### L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée est chargée de nommer les membres du conseil d'administration, hors les membres de droit ; elle adopte le règlement intérieur de la fondation, approuve le rapport annuel du conseil d'administration et, le cas échéant, approuve les modifications des statuts de l'Institut Pasteur.

Nos statuts sont disponibles sur

[www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr)

# Compte emploi des ressources

## Exercice 2018

### NOTES EXPLICATIVES SUR LES EMPLOIS

**Les missions sociales** s'élèvent à 229,7 M€, en légère diminution de 0,6 % par rapport à l'an passé, représentant ainsi, 81,6 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat : celles réalisées en France représentent un montant de 220,7 M€ et celles réalisées à l'étranger, dans le Réseau international des instituts Pasteur, 8,9 M€.

La part des redevances reversées aux organismes copropriétaires étaient jusqu'en 2017 fléchée sur le poste « versements à d'autres organismes agissant en France » à la ligne « versements pour comptes de tiers », l'ensemble des ressources de redevances afférentes à la copropriété étant inscrit en autres produits. À compter de 2018 et en application de la délibération du conseil d'administration fixant les missions sociales de la fondation, cette part est remontée sur la ligne « Développement des applications de la recherche » sur le poste « Actions réalisées directement ».

**Les frais de recherche de fonds** (10,5 M€ et 3,7 % des emplois) correspondent aux frais engagés pour collecter des fonds auprès du public (dons et legs principalement), pour la recherche d'autres fonds privés (correspondant à des actions de mécénat) ainsi que pour la recherche de subventions et autres concours publics dans le cadre d'appel d'offres de la Communauté européenne et de l'Agence nationale pour la recherche par exemple. Les frais spécifiquement engagés pour la collecte auprès du public s'élèvent à 9,2 M€, identiques à 2017.

**Les frais de fonctionnement** (41,4 M€, stables par rapport à l'exercice précédent) correspondent :

- aux charges directes des directions de l'Institut Pasteur (directions générale, financière, direction des ressources techniques, direction des systèmes d'information, juridique, ...), soit 84 % du total ;
- aux charges indirectes de ces mêmes directions, non spécifiquement affectables à nos diverses activités, soit 13 % du total ;
- aux charges réelles financières et exceptionnelles : intérêts des emprunts et écarts de change pour les premières et valeur des éléments d'actif cédés (sur titres de participation) pour les secondes, soit 3 % du total.

Ils représentent 14,7 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat contre 14,5 % en 2017.

**Les dotations aux provisions** (45,4 M€ pour 2018) correspondent principalement aux moins-values provisionnées sur le portefeuille de titres de placement.

**L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public** est répartie comme suit :  
■ les dons et legs affectés à nos missions sociales sont, en respect de la volonté du donateur

En millions d'euros

EMPLOIS 2018		Emplois de N = compte de résultat (1)	% des emplois	Affectations par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
<b>1</b>	<b>Missions sociales</b>	<b>229,7</b>	<b>81,6 %</b>	<b>69,0</b>
1-1	Réalisées en France	220,7		68,0
	<b>Actions réalisées directement</b>	<b>217,8</b>		<b>68,0</b>
	Recherche	190,6		62,1
	Actions de santé publique	11,7		2,6
	Enseignement	4,2		0,9
	Développement des applications de la recherche	11,3		2,5
	<b>Versement à d'autres organismes agissant en France</b>	<b>2,9</b>		
	Reversement pour compte de tiers	0,0		
	Autres versements	2,9		
1-2	Réalisées à l'étranger	8,9		1,0
	Actions réalisées directement	4,6		
	Versement à un organisme central ou à d'autres organismes	4,4		1,0
<b>2</b>	<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>10,5</b>	<b>3,7 %</b>	<b>9,2</b>
2-1	Frais d'appel à la générosité du public	9,2		9,2
2-2	Frais de recherche des autres fonds privés	0,3		
2-3	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	1,0		
<b>3</b>	<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>41,4</b>	<b>14,7 %</b>	<b>9,0</b>
				<b>87,3</b>
<b>I</b>	<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>281,6</b>	<b>100 %</b>	
II	Dotations aux provisions	45,4		
III	Engagements à réaliser sur ressources affectées	49,4		
IV	Excédent de ressources de l'exercice	0,0		
<b>V</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL EMPLOIS</b>	<b>376,3</b>		
VI	Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			4,4
VII	Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			0,5
<b>VIII</b>	<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>			<b>92,2</b>

ou du testateur, mis à disposition de nos unités de recherche l'année de leur perception ;

■ les ressources collectées auprès du public, correspondant aux dons et legs non affectés et aux autres produits liés à l'appel à la générosité publique, sont allouées en priorité aux frais d'appel à la générosité publique, le solde étant alloué à l'ensemble des postes d'emplois sur une base proportionnelle aux dépenses.

Ainsi pour 2018, 31 % des emplois inscrits au compte de résultat sont financés par des ressources collectées auprès du public, soit 87,3 M€, soit :

- 20,5 M€ alloués directement à la recherche ;
- 9,2 M€ alloués directement aux frais d'appel à la générosité publique ;

■ 57,6 M€ répartis proportionnellement entre les missions sociales et les dépenses de fonctionnement respectivement pour 48,6 M€ et 9,0 M€.

**Les engagements à réaliser sur ressources affectées** s'élèvent à 49,4 M€, en augmentation de 1,7 M€ par rapport à 2017.

**La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public** comprend les investissements réalisés sur immeubles de rapport.

**Note sur l'évaluation des contributions volontaires en nature** : compte tenu de son caractère non significatif, l'Institut Pasteur ne valorise pas les éventuelles contributions volontaires en nature.

## NOTES EXPLICATIVES SUR LES RESSOURCES

**Les ressources collectées auprès du public** correspondent aux dons et legs (affectés ou non affectés) collectés directement (75,8 M€) ainsi qu'aux revenus du patrimoine issus de la générosité publique (13,8 M€). Les revenus du patrimoine se décomposent sur l'exercice en produits issus d'un patrimoine immobilier de rapport (7,3 M€) et en produits issus de placements financiers. Par convention, la part des produits financiers assimilés à des produits issus de la générosité publique est calculée en fonction du poids relatif, dans les comptes annuels, de la générosité publique dans les ressources courantes et exceptionnelles (hors composante financière). Cette part ainsi calculée s'élève, pour l'année 2018, à 24,6% (contre 22,9% en 2017), soit 6,5 M€, en produits issus de la générosité publique.

Les ressources collectées auprès du public s'élèvent ainsi à 89,6 M€ en 2018, en augmentation de 9,5% par rapport à 2017 grâce à la dynamique des legs, et représentent 31% des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat contre 29,2% en 2017.

**Les autres fonds privés** (11,8 M€, soit 4,1% des ressources) sont relatifs au mécénat d'entreprise et aux financements de conventions privées, ainsi qu'aux dons collectés par l'intermédiaire d'organismes eux-mêmes collecteurs de fonds (FRM, AFM, ...). Le poste affiche une baisse de 20% sur l'exercice essentiellement imputable au mécénat d'entreprise (après une légère diminution de 2% en 2017).

**Les subventions et autres concours publics** (113,4 M€, soit 39,2% des ressources) regroupent les subventions versées par le ministère de la Recherche, le ministère de la Santé et l'ensemble des conventions de recherche de financeurs publics (Union européenne, ANR, ...) ainsi que la taxe d'apprentissage. Le poste affiche une progression de 2,2% sur l'exercice grâce essentiellement aux contrats et conventions de recherche.

**Les autres produits** (74,3 M€, soit 25,7% des ressources) regroupent l'ensemble des autres ressources de l'Institut Pasteur et se décomposent ainsi :

- redevances : 26,2 M€ ;
- ventes et services : 16,2 M€ ;
- contrats de recherche et développement privés : 2,9 M€ ;
- produits financiers non affectés aux ressources issues de la générosité publique : 23,6 M€ ;
- produits exceptionnels et autres produits d'exploitation : 5,4 M€.

En millions d'euros

<b>RESSOURCES 2018</b>		Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (4)	% des ressources
Report des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en début d'exercice			65,3	
<b>1</b>	<b>Ressources collectées auprès du public</b>	89,6	89,6	31,0%
1-1	Dons et legs collectés	75,8		
	Dons manuels non affectés	14,9		
	Dons manuels affectés	4,2		
	Legs et autres libéralités non affectés	49,0		
	Legs et autres libéralités affectés	7,7		
1-2	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	13,8		
	Revenus des immeubles de rapport	7,3		
	Produits financiers issus de l'appel à la générosité du public	6,5		
	Plus-value sur cession immeuble de rapport	0,0		
<b>2</b>	<b>Autres fonds privés</b>	11,8		4,1%
<b>3</b>	<b>Subventions et autres concours publics</b>	113,4		39,2%
<b>4</b>	<b>Autres produits</b>	74,3		25,7%
<b>I</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>289,1</b>		<b>100%</b>
II	Reprise des provisions	9,0		
III	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	47,7		
IV	Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)		1,2	
V	Insuffisance de ressources de l'exercice	30,6		
<b>VI</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL RESSOURCES</b>	<b>376,3</b>	<b>90,9</b>	
VII	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		92,2	
<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>			<b>64,0</b>	

**Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs** (47,7 M€) correspond au poste « engagements à réaliser sur ressources affectées » du compte emploi des ressources 2017, et se rapporte essentiellement aux crédits acquis à fin 2017 dans le cadre de conventions de recherche publiques ou privées pluriannuelles qui, de ce fait, ne peuvent être consommés sur un seul exercice. La variation de ce poste est liée au rythme de développement des programmes de recherche qui se matérialise par l'obtention de nouveaux financements et par la consommation des crédits disponibles. En l'occurrence, la stabilité constatée entre 2017 et 2018 reflète un montant de consommation des crédits de recherche à la hauteur du montant des nouveaux financements obtenus.

**Les reprises de provisions** (9,0 M€) comprennent essentiellement les reprises sur provisions pour risques et charges liées aux activités courantes de l'Institut Pasteur (6,9 M€) ainsi que les reprises sur provisions liées à la valorisation du portefeuille de placements à long terme de l'Institut (2,1 M€).

**Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice** s'élève à 65,3 M€.

# Situation financière

En milliers d'euros

BILAN	2017	2018
<b>Actif</b>		
Actif immobilisé	351 418	<b>352 282</b>
Actif circulant	785 504	<b>744 444</b>
Comptes de régularisation	7 435	<b>9 171</b>
<b>Total actif</b>	<b>1 144 356</b>	<b>1 105 896</b>
<b>Passif</b>		
Fonds propres	843 050	<b>812 493</b>
Autres fonds propres	41 431	<b>36 773</b>
Provisions pour risques et charges	56 872	<b>51 646</b>
Fonds dédiés	49 340	<b>50 950</b>
Dettes	95 529	<b>95 879</b>
Comptes de régularisation	61 135	<b>58 155</b>
<b>Total passif</b>	<b>1 144 356</b>	<b>1 105 896</b>

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat courant affiche en 2018 un déficit de 10,3 M€ contre 8,9 M€ en 2017. Ce déficit est imputable à hauteur de 1,6 M€ aux établissements hors métropole et à 8,7 M€ au campus parisien de l'Institut Pasteur. Ce déficit courant résulte de la progression des charges que ni les produits d'exploitation ni les produits financiers issus des placements à court et long termes ne permettent de financer sur l'exercice ; et ce, malgré une remontée des legs exceptionnels de 18,2 M€ contre 12,0 M€ en 2017. Le résultat exceptionnel est déficitaire de 20,3 M€ compte tenu de la moins-value latente constatée sur les placements de titres stables d'un montant de 40,9 M€. Ce déficit exceptionnel entraîne un résultat net de -30,6 M€ vs 0,1 M€ en 2017.



En milliers d'euros

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/17	31/12/18
<b>Produits d'exploitation</b>		
Subventions publiques	58 219	<b>58 926</b>
Produits industriels	31 888	<b>31 138</b>
Ventes, prestations et services divers	16 365	<b>16 165</b>
Contrats et conventions	90 548	<b>90 431</b>
Dons et Mécénat	45 242	<b>40 351</b>
Legs	36 661	<b>42 028</b>
Produits du patrimoine immobilier	7 652	<b>7 893</b>
Reprises sur provisions	3 523	<b>6 950</b>
Transferts de charges	89	<b>140</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>290 187</b>	<b>294 022</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats marchandises, matières premières et variations de stocks	24 004	<b>23 447</b>
Autres achats et charges externes	70 023	<b>66 889</b>
Impôts et taxes	4 250	<b>4 722</b>
Personnel	145 481	<b>149 534</b>
Dotations aux amortissements et provisions	31 184	<b>34 384</b>
Engagements à réaliser sur ressources attribuées	47 653	<b>49 354</b>
Autres charges	4 580	<b>3 667</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>327 174</b>	<b>331 998</b>
Contribution des établissements hors métropole	- 1 361	<b>- 1 576</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 38 348</b>	<b>- 39 552</b>
Produits financiers	32 042	<b>30 725</b>
Charges financières	2 502	<b>1 447</b>
Contribution des établissements hors métropole	- 14	<b>- 20</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT FINANCIER</b>	<b>29 525</b>	<b>29 258</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT COURANT</b>	<b>- 8 822</b>	<b>- 10 294</b>
Produits exceptionnels	14 259	<b>21 655</b>
Charges exceptionnelles	5 395	<b>41 961</b>
Contribution des établissements hors métropole	54	<b>44</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT EXCEPTIONNEL</b>	<b>8 918</b>	<b>- 20 262</b>
Intéressement des salariés		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT NET</b>	<b>96</b>	<b>- 30 556</b>

## LE PATRIMOINE DE L'INSTITUT PASTEUR

Reconnu d'utilité publique depuis sa création en 1887, l'Institut Pasteur se doit de détenir et d'entretenir un patrimoine qui a été constitué au cours de son histoire ; la bonne gestion de cette dotation garantit sa capacité à réaliser ses missions sociales sur le long terme.

L'Institut Pasteur dispose donc d'un patrimoine « productif », c'est-à-dire qui génère des revenus. Pour l'année 2018, il s'élève à 781 M€, dont 21 %



**21%**  
Immobilier



**73%**  
Valeurs mobilières



**5%**  
Trésorerie

investis dans l'immobilier, 73 % en valeurs mobilières, et 5 % en trésorerie. En 2018, ce patrimoine a généré 34,8 M€ de revenus (loyers, coupons/dividendes et intérêts de trésorerie). Les ressources annuelles de l'Institut Pasteur ont pour vocation non seulement à couvrir les dépenses courantes de l'exercice liées à la réalisation de ses missions, à ses charges de collecte de fonds et au fonctionnement de l'Institut mais aussi à abonder son fonds

de dotation. Les statuts de l'Institut Pasteur prévoient que les donations et autres libéralités constituent des ressources annuelles (« produits d'exploitation ») pour la part individuellement égale ou inférieure à 300 000 € et viennent, pour l'excédent, soit renforcer les ressources courantes de l'exercice pour la part comprise entre 300 000 € et 2 500 000 €, soit renforcer le patrimoine de l'Institut.

# Les temps forts de 2018

L'année 2018 a été exceptionnelle à plusieurs titres. Elle a été marquée par la célébration des 130 ans de l'Institut Pasteur et par l'arrivée d'un nouveau directeur général. L'adoption de son plan stratégique 2019-2023 offre une nouvelle ambition pour l'Institut, et rappelle que la santé humaine est au cœur de ses actions.

## Entre histoire et modernité

Plusieurs événements ont jalonné l'année anniversaire des 130 ans de l'Institut Pasteur. L'exposition « Pasteur l'expérimentateur » au Palais de la découverte à Paris (180 000 visiteurs) a témoigné de l'intérêt du public pour Louis Pasteur et l'institut qu'il a fondé. Sur le campus pasteurien, Titan Kryos, le plus puissant microscope du monde, et le bâtiment Omics dédié à la biologie computationnelle ont été inaugurés. Enfin, un symposium international sur la « santé mondiale », sous le haut patronage du président de la République, a réuni des personnalités prestigieuses pour clôturer les célébrations.



## Un nouveau plan stratégique



Directeur général de l'Institut Pasteur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Pr Stewart Cole a lancé l'élaboration d'un plan stratégique visant à « accroître l'impact de la recherche sur la santé ». Maladies infectieuses émergentes, résistance aux antimicrobiens, maladies de la connectivité cérébrale et neurodégénératives en constituent les trois axes scientifiques prioritaires. Deux Actions concertées prévoient également de renforcer les recherches sur les cancers et la recherche vaccinale à l'Institut Pasteur.



## AVANCÉES DE LA RECHERCHE

D'importantes avancées scientifiques ont été réalisées en 2018 par les chercheurs de l'Institut Pasteur, parmi lesquelles :

**Hépatite C** : un nouveau test de diagnostic, rapide, fiable, et transportable au chevet du malade a été élaboré.

**Méningite à méningocoques** : le mal de ventre a été identifié comme un symptôme qui doit alerter, aux côtés de la fièvre, des vomissements et des raideurs de la nuque.

**Cancers** : l'action des cellules immunitaires lors de la prolifération de cellules cancéreuses a été captée en vidéo *in vivo*, révélant comment le système immunitaire exerce une pression sur leur diversité génétique.

**Sida** : alors que les antirétroviraux ne parviennent pas à éliminer les réservoirs du virus logés dans les cellules immunitaires, de nouveaux inhibiteurs s'avèrent capables de les détruire.

**Résistance aux antibiotiques** : dans le cadre d'une étude européenne, plus de 6 000 gènes de résistance aux antibiotiques présents dans le microbiote intestinal ont été découverts.

**Malnutriton** : l'étude Afribiota menée au sein du Réseau international des instituts Pasteur (Paris, Madagascar et Bangui) a révélé la présence d'une signature bactérienne intestinale de la malnutrition chronique, qui touche un enfant de moins de 5 ans sur quatre dans le monde.

# Donner en confiance

L'Institut Pasteur se soumet à des organes de contrôle indépendants pour offrir à ses donateurs et partenaires toutes les garanties de transparence. Par ailleurs, un contrôle interne exercé par un comité d'audit et financier, un comité des nominations et rémunérations et un comité consultatif des placements, donne des gages supplémentaires d'une gestion rigoureuse et sous contrôle.

## AGRÈMENT DU COMITÉ DE LA CHARTE DU DON EN CONFIANCE

Cet organisme à but non lucratif exerce depuis 30 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique.

Son action se fonde sur l'élaboration des **Règles de déontologie**, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le **Contrôle continu** des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif.

Les 3 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité concernent la gouvernance, la gestion et la communication.



L'Institut Pasteur, membre fondateur, fait partie de plus de 90 organisations labellisées par le Comité de la Charte du Don en confiance.

[www.donenconfiance.org/](http://www.donenconfiance.org/)

## CERTIFICATION DES COMPTES

Les chiffres présentés sont issus des comptes 2018 qui ont été certifiés par un Commissaire aux Comptes indépendant, le cabinet KPMG audit.



## CERTIFICATION AFNOR

Le service des legs et de la gestion du patrimoine immobilier de l'Institut Pasteur a obtenu en mars 2011 la certification ISO 9001-2008 de l'AFNOR, une première en France pour une fondation.

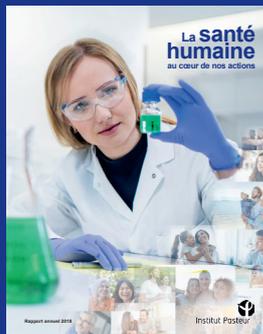


**Institut Pasteur**  
25-28, rue du Docteur Roux  
75724 Paris Cedex 15  
[www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr)

## NOS PUBLICATIONS

Vous pouvez retrouver et télécharger nos publications sur le site : [www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr)

ou les demander auprès de notre service Donateurs :  
Tél. 01 40 61 33 33 [dons@pasteur.fr](mailto:dons@pasteur.fr)



RAPPORT ANNUEL 2018



LES COMPTES 2018



LA LETTRE DE L'INSTITUT PASTEUR